



de la Mayenne

CÉAS de la Mayenne
Centre d'étude et d'action sociale

29 rue de la Rouillère
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Fax : 02 43 02 98 70
Mél. ceas53@orange.fr
Site Internet : www.ceas53.org

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire diffusé par
messagerie électronique aux seuls
adhérents du CÉAS.

Contributeurs pour ce numéro :
Claude Guioullier,
Nathalie Houdayer.

Vendredi 17 août 2018

40 ans
d'expertise
au service
des citoyens
Citoyenneté active

N° 787

Économie

La France, les portes, fenêtres et fermetures...

Dans *Insee Focus n° 120* paru le 19 juillet 2018, le Service de statistiques nationales d'entreprises de l'Insee traite un sujet inattendu : la production française de portes, fenêtres et fermetures (portails, volets, devantures de magasin et portes de garage).

En 2016, en France, cette production s'est élevée à 6,64 milliards d'euros. En valeur, plus de la moitié de la production est réalisée en métal (38 % en aluminium ; 32 % en matières plastiques ; 17 % en bois ; 13 % en fonte ou acier)...

Les portes et fenêtres constituent les trois quarts de la production : c'est même 93 % pour le bois ; 83 % pour les matières plastiques, 61 % pour le métal...

La France est le deuxième producteur européen après l'Allemagne (22 % du total des facturations pour celle-ci et 15 % pour la France). Par contre, la France se distingue par sa production en aluminium où elle occupe le premier rang avec 22 % de la production européenne, devant l'Allemagne (17 %) et l'Italie (16 %). Entre 2010 et 2016, la production française en aluminium a augmenté de 22 % (par contre - 19 % pour les matières plastiques et - 16 % pour le bois).

La France compte 1 646 entreprises de production de portes, fenêtres et fermetures en 2016 : 45 % utilisent le métal seul (30 % de la production) et 28 % le bois seul (12 % de la production). Ces entreprises emploient environ 38 600 salariés (les Pays de la Loire arrivant en tête des régions françaises).

Sur le plan commercial, cette production connaît une balance largement déficitaire : les importations s'élèvent à 658 millions d'euros (surtout de l'Allemagne et de l'Italie), alors que les exportations n'atteignent que 112 millions d'euros (moins de 2 % de la production).

Politique

L'AMF réfléchit à plus de parité

L'Association des Maires de France et des présidents d'intercommunalité (AMF) a mis en place un groupe de travail dédié à la promotion des femmes dans les exécutifs locaux. Le constat de départ : « *Il n'y a encore que 16 % de femmes maires et 8 % de présidentes d'intercommunalité* ».

De fait, la loi n'impose pas la stricte parité pour les listes municipales des communes de moins de 1 000 habitants et, de plus, les listes paritaires n'empêchent pas que les femmes soient largement exclues des fonctions exécutives.

Le groupe de travail souhaiterait que ses réflexions et propositions puissent aboutir à une proposition de loi, mais c'est encore prématuré. Parmi les idées qui ressortent, il y a celle de listes paritaires dans toutes les communes, y compris celles de moins de 1 000 habitants. Une autre idée, qui peut être complémentaire, vise à ce que le poste de premier adjoint soit obligatoirement réservé à un élu de sexe différent du ou de la maire.

Au sein des intercommunalités, le problème du manque de parité au sein des exécutifs est encore plus criant. De même, il y aurait la solution de réserver le poste de premier vice-président à

une personne du sexe différent. Des solutions apparaissent également possibles avec les modalités d'élection des élus communautaires.

Le groupe de travail porte une réflexion plus globale en évoquant le statut de l'élu local et la nécessité d'un « *changement culturel profond* ».

Les prochaines élections sont programmées en 2020... L'AMF va devoir faire vite !

Source : [Maire Info](#) du 19 juillet 2018.



Intercommunalité

L'art d'être à deux endroits en même temps...

Pour être conseiller communautaire, il faut obligatoirement être conseiller municipal, et ce n'est pas parce qu'on est conseiller communautaire qu'il ne faut plus remplir ses fonctions de conseiller municipal.

Le 24 juillet 2018, dans le cadre des questions au Gouvernement, Hugues Saury, sénateur Les Républicains du Loiret, a interrogé Jacqueline Gourault, ministre auprès du ministre de l'Intérieur, sur le problème posé par les « ab-

sences répétées », aux conseils municipaux, de certains conseillers municipaux par ailleurs conseillers communautaires.

La ministre a constaté une carence de la jurisprudence sur cette question qui « *mériterait d'être creusée* ». La ministre a invité le Sénat à produire une réflexion concernant ce sujet dans le cadre plus global de la réflexion en cours sur le statut de l'élu.



À vos agendas



Le jeudi 20 septembre, à Mayenne « Qualité de l'air, transport, mobilité » et planification

Le **jeudi 20 septembre**, de **17 h à 20 h**, salle polyvalente de Mayenne (rue Volney), le Réseau des collectivités mayennaises engagées vers le développement durable (animé par l'association Synergies), en partenariat avec la ville de Mayenne et le groupe d'action local de Haute-Mayenne, organise une rencontre avec des élus et des techniciens sur le thème : « **Qualité de l'air, transport, mobilité : prise en compte dans l'aménagement et la planification urbaine** ».

Au travers des témoignages, la rencontre traitera des questions suivantes :

- Comment identifier les impacts et les enjeux de mobilité sur son territoire et les aborder de manière transversale (en articulation avec l'aménagement du territoire) ?

- Quels sont les moyens pour mettre en application cette préoccupation dans les outils d'aménagement et de planification urbaine ?
- Comment constituer une offre de mobilité en milieu rural, cohérente, et en bonne intelligence avec les autres acteurs ?

Inscription : [ici](#)

Renseignements : [ici](#)



En partenariat avec



La pensée

hebdomadaire

« Que faire contre l'euroscepticisme qui semble submerger les pays de l'UE ? Faire prendre conscience de ce que l'Europe est déjà avec la quasi-abolition des frontières. Plus encore, permettre aux citoyens nationaux, surtout aux jeunes, de découvrir les autres pays. Combien d'Italiens ont pu vivre quelque temps avec d'autres Européens ? L'Office franco-allemand pour la jeunesse peut servir ici de modèle. Comment comprendre l'apport européen si l'on reste enfermé dans les structures politiques et intellectuelles nationales ? »

Alfred Grosser, professeur émérite des universités, politologue et historien,
« Comment faire face à l'euroscepticisme ? » (point de vue), *Ouest-France* des 28 et 29 avril 2018.